

DISTRI CASH ACCESSOIRES - Société par action simplifiée - Capital 7.000.000 €

Siège social ZA d'Usseau - 8 rue des Pérots 17220 Sainte-Soulle

RCS 383 485 018 LA ROCHELLE - FR49 383 485 018

Siret Etablissement 383 485 018 00147 - RC 95 B 58 - APE 4531 Z

LA ROCHELLE - SAINTE-SOULLE

Tél. 05 46 34 25 08 - Fax 05 46 67 43 26

ANGLÈT - LAHONCE

Tél. 05 59 57 20 01 - Fax 05 59 57 20 02

ORLÈANS

Tél. 02 38 24 53 01 - Fax 02 38 24 53 02

TOULOUSE

Tél. 05 34 40 57 87 - Fax 05 34 40 57 88

DIJON

Tél. 03 80 51 14 44 - Fax 03 80 51 14 45

AIX EN PROVENCE

Tél. 04 42 90 52 80 - Fax 04 42 90 00 56

RENNES

Tél. 02 99 50 00 77 - Fax 02 99 50 77 21

GRENOBLE

Tél. 04 76 50 44 00 - Fax 04 76 50 84 84

BASTELICACCIA - TAVACO

Tél. 04 95 25 16 10 - Fax 04 95 25 16 30

BRIVE

Tél. 05 55 18 25 25 - Fax 05 55 24 27 29

FACTURE

Etabli en Euro

LAVAYSSE AUTO

14 LE VEYROU

19120 ALTILLAC

FR24893686709 / Siren : 893686709

Folio 1

NUMERO	DATE	CLIENT	REF. CLIENT				
402355954	31/01/2025	30556	REMAX V4				
DÉSIGNATION			QUANTITE	PRIX UNITAIRE HORS TVA	REMISE	PRIX NET HORS TAXE	MONTANT NET HORS TAXE
BL No 26617798 du 06/01/2025 Agence : DISTRI CASH BRIVE Client Livré : LAVAYSSE AUTO - 14 LE VEYROU 19120 - ALTILLAC Intervenant : divers No OR : BP No Logistique : 29547-237511 par ANTHONY 071869 - PN MIC 215/60R17 XL 100V CROSSCLIMATE 2 Info. Etiquetage : https://eprel.ec.europa.eu/qr/408566 Conso.Carb. B / Freinage B / Bruit B (71 Db) / Neige / Classe C1 Mode de livraison : Livraison Date de commande : 2025.01.06 14:24:14			2,00			117,49	234,98
BL No 26618266 du 07/01/2025 Agence : DISTRI CASH BRIVE Client Livré : LAVAYSSE AUTO - 14 LE VEYROU 19120 - ALTILLAC Intervenant : divers No OR : BP No Logistique : 29582-237815 par ANTHONY TSR1403 - PN 165/65R14 79T TRAC A/S TRAC SAVER Info. Etiquetage : https://eprel.ec.europa.eu/qr/613487 Conso.Carb. D / Freinage C / Bruit B (71 Db) / Neige / Classe C1 Mode de livraison : Livraison Date de commande : 2025.01.06 17:19:24			2,00			39,40	78,80
BL No 26618299 du 07/01/2025 Agence : DISTRI CASH BRIVE Client Livré : LAVAYSSE AUTO - 14 LE VEYROU 19120 - ALTILLAC Intervenant : divers No OR : BP No Logistique : 29582-237877 par ANTHONY						A reporter :	313,78
BASE TVA	TAUX TVA	MONTANT TVA	TOTAL HORS TAXE	TOTAL TVA	NET A PAYER		

SERVICES ADMINISTRATIFS, COMPTABLES ET REGLEMENTS :

ZA d'Usseau - 8, rue des Pérots - 17220 Sainte-Soulle

Tél. 05 46 34 45 67 - Fax 05 46 00 24 40

DISTRI CASH ACCESSOIRES - Société par action simplifiée - Capital 7.000.000 €

Siège social ZA d'Usseau - 8 rue des Pérots 17220 Sainte-Soulle

RCS 383 485 018 LA ROCHELLE - FR49 383 485 018

Siret Etablissement 383 485 018 00147 - RC 95 B 58 - APE 4531 Z

LA ROCHELLE - SAINTE-SOULLE

Tél. 05 46 34 25 08 - Fax 05 46 67 43 26

ANGLÈT - LAHONCE

Tél. 05 59 57 20 01 - Fax 05 59 57 20 02

ORLÈANS

Tél. 02 38 24 53 01 - Fax 02 38 24 53 02

TOULOUSE

Tél. 05 34 40 57 87 - Fax 05 34 40 57 88

DIJON

Tél. 03 80 51 14 44 - Fax 03 80 51 14 45

AIX EN PROVENCE

Tél. 04 42 90 52 80 - Fax 04 42 90 00 56

RENNES

Tél. 02 99 50 00 77 - Fax 02 99 50 77 21

GRENOBLE

Tél. 04 76 50 44 00 - Fax 04 76 50 84 84

BASTELICACCIA - TAVACO

Tél. 04 95 25 16 10 - Fax 04 95 25 16 30

BRIVE

Tél. 05 55 18 25 25 - Fax 05 55 24 27 29

FACTURE

Etabli en Euro

LAVAYSSE AUTO

14 LE VEYROU

19120 ALTILLAC

FR24893686709 / Siren : 893686709

Folio 2

NUMERO	DATE	CLIENT	REF. CLIENT	Report : 313,78		
402355954	31/01/2025	30556	REMAX V4			
DÉSIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE HORS TVA	REMISE	PRIX NET HORS TAXE	MONTANT NET HORS TAXE	
888313 - PN 215/50R17 95W TAUR ALL SEASON XL Info. Etiquetage : https://eprel.ec.europa.eu/qr/417514 Conso.Carb. D / Freinage C / Bruit B (70 Db) / Neige / Classe C1 Mode de livraison : Livraison Date de commande : 2025.01.06 18:28:25 BL No 26618423 du 07/01/2025 Agence : DISTRI CASH BRIVE Client Livré : LAVAYSSE AUTO - 14 LE VEYROU 19120 - ALTILLAC Intervenant : divers No OR : BP No Logistique : 29599-238035 par ANTHONY 03629770000 - PN UNIR 185/60R15 XL 88H ALLSEAEXP 2 Info. Etiquetage : https://eprel.ec.europa.eu/qr/491171 Conso.Carb. D / Freinage C / Bruit B (71 Db) / Neige / Classe C1 Mode de livraison : Livraison Date de commande : 2025.01.07 09:39:30 BL No 26618473 du 07/01/2025 Agence : DISTRI CASH BRIVE Client Livré : LAVAYSSE AUTO - 14 LE VEYROU 19120 - ALTILLAC Intervenant : divers No OR : BP No Logistique : 29601-238161 par ANTHONY 574785 - PN 185/65R15 92V TAUR ALL SEASON XL Info. Etiquetage : https://eprel.ec.europa.eu/qr/418231 Conso.Carb. D / Freinage C / Bruit B (69 Db) / Neige / Classe C1 Mode de livraison : Livraison . A reporter :	4,00			64,84	259,36	
	2,00			60,39	120,78	
	2,00			49,88	99,76	
					793,68	
BASE TVA	TAUX TVA	MONTANT TVA	TOTAL HORS TAXE	TOTAL TVA	NET A PAYER	

SERVICES ADMINISTRATIFS, COMPTABLES ET REGLEMENTS :

ZA d'Usseau - 8, rue des Pérots - 17220 Sainte-Soulle

Tél. 05 46 34 45 67 - Fax 05 46 00 24 40

DISTRI CASH ACCESSOIRES - Société par action simplifiée - Capital 7.000.000 €

Siège social ZA d'Usseau - 8 rue des Pérots 17220 Sainte-Soulle

RCS 383 485 018 LA ROCHELLE - FR49 383 485 018

Siret Etablissement 383 485 018 00147 - RC 95 B 58 - APE 4531 Z

LA ROCHELLE - SAINTE-SOULLE

Tél. 05 46 34 25 08 - Fax 05 46 67 43 26

ANGLÈT - LAHONCE

Tél. 05 59 57 20 01 - Fax 05 59 57 20 02

ORLÈANS

Tél. 02 38 24 53 01 - Fax 02 38 24 53 02

TOULOUSE

Tél. 05 34 40 57 87 - Fax 05 34 40 57 88

DIJON

Tél. 03 80 51 14 44 - Fax 03 80 51 14 45

AIX EN PROVENCE

Tél. 04 42 90 52 80 - Fax 04 42 90 00 56

RENNES

Tél. 02 99 50 00 77 - Fax 02 99 50 77 21

GRENOBLE

Tél. 04 76 50 44 00 - Fax 04 76 50 84 84

BASTELICACCIA - TAVACO

Tél. 04 95 25 16 10 - Fax 04 95 25 16 30

BRIVE

Tél. 05 55 18 25 25 - Fax 05 55 24 27 29

FACTURE

Etabli en Euro

LAVAYSSE AUTO

14 LE VEYROU

19120 ALTILLAC

FR24893686709 / Siren : 893686709

Folio 3

NUMERO	DATE	CLIENT	REF. CLIENT	Report : 793,68			
402355954	31/01/2025	30556	REMAX V4				
DÉSIGNATION			QUANTITE	PRIX UNITAIRE HORS TVA	REMISE	PRIX NET HORS TAXE	MONTANT NET HORS TAXE
Date de commande : 2025.01.07 10:48:37							
BL No 26619564 du 09/01/2025 Agence : DISTRI CASH BRIVE							
Client Livré : LAVAYSSE AUTO - 14 LE VEYROU 19120 - ALTILLAC Intervenant : divers							
No OR : BP							
No Logistique : 29728-238570 par JEROME							
777ST11 - 777ST11 DEMARREUR VL / POLO 1.0/1.4			1,00			79,01	79,01
*****ATTENTION ARTICLE CONSIGNE*****							
VM69 - CONSIGNE MACHINE TOURNANTE START CAR			1,00			69,00	69,00
Mode de livraison : Livraison							
Date de commande : 2025.01.07 17:11:47							
BL No 26619125 du 08/01/2025 Agence : DISTRI CASH BRIVE							
Client Livré : LAVAYSSE AUTO - 14 LE VEYROU 19120 - ALTILLAC Intervenant : divers							
No OR : BP							
No Logistique : 29671-238728 par REMI							
3220004907 - PN 205/60 R 16 92H SAILUN ELITE SH32			2,00			56,58	113,16
Info. Etiquetage : https://eprel.ec.europa.eu/qr/445899							
Conso.Carb. C / Freinage B / Bruit B (70 Db) / Classe C1 - Loi C							
Mode de livraison : Livraison							
Date de commande : 2025.01.08 09:07:17							
						A reporter :	1 054,85
BASE TVA	TAUX TVA	MONTANT TVA	TOTAL HORS TAXE	TOTAL TVA	NET A PAYER		

SERVICES ADMINISTRATIFS, COMPTABLES ET REGLEMENTS :

ZA d'Usseau - 8, rue des Pérots - 17220 Sainte-Soulle

Tél. 05 46 34 45 67 - Fax 05 46 00 24 40

DISTRI CASH ACCESSOIRES - Société par action simplifiée - Capital 7.000.000 €

Siège social ZA d'Usseau - 8 rue des Pérots 17220 Sainte-Soulle

RCS 383 485 018 LA ROCHELLE - FR49 383 485 018

Siret Etablissement 383 485 018 00147 - RC 95 B 58 - APE 4531 Z

LA ROCHELLE - SAINTE-SOULLE

Tél. 05 46 34 25 08 - Fax 05 46 67 43 26

ANGLÈT - LAHONCE

Tél. 05 59 57 20 01 - Fax 05 59 57 20 02

ORLÈANS

Tél. 02 38 24 53 01 - Fax 02 38 24 53 02

TOULOUSE

Tél. 05 34 40 57 87 - Fax 05 34 40 57 88

DIJON

Tél. 03 80 51 14 44 - Fax 03 80 51 14 45

AIX EN PROVENCE

Tél. 04 42 90 52 80 - Fax 04 42 90 00 56

RENNES

Tél. 02 99 50 00 77 - Fax 02 99 50 77 21

GRENOBLE

Tél. 04 76 50 44 00 - Fax 04 76 50 84 84

BASTELICACCIA - TAVACO

Tél. 04 95 25 16 10 - Fax 04 95 25 16 30

BRIVE

Tél. 05 55 18 25 25 - Fax 05 55 24 27 29

FACTURE

Etabli en Euro

LAVAYSSE AUTO

14 LE VEYROU

19120 ALTILLAC

FR24893686709 / Siren : 893686709

Folio 4

NUMERO	DATE	CLIENT	REF. CLIENT	Report : 1 054,85					
402355954	31/01/2025	30556	REMAX V4	DÉSIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE HORS TVA	REMISE	PRIX NET HORS TAXE	MONTANT NET HORS TAXE
BL No 26619421 du 08/01/2025 Agence : DISTRI CASH BRIVE Client Livré : LAVAYSSE AUTO - 14 LE VEYROU 19120 - ALTILLAC Intervenant : divers No OR : BP No Logistique : 29708-239134 par LOUIS 864523 - PN KLE 215/40R17 XL 87V QUADRAXER 3 Info. Etiquetage : https://eprel.ec.europa.eu/qr/1084657 Conso.Carb. D / Freinage B / Bruit A (69 Db) / Neige / Classe C1 Mode de livraison : Livraison Date de commande : 2025.01.08 15:35:13				2,00				86,49	172,98
BL No 303102480 du 08/01/2025 Agence : DISTRI CASH LA ROCHELLE Client Livré : LAVAYSSE AUTO - 14 LE VEYROU 19120 - ALTILLAC Intervenant : PHILIPPE.P BRIVE No OR : BP No Logistique : 172776-1426642 par QUENT 866382 - PN BFG 205/50R17 89V ADVANT AS Info. Etiquetage : https://eprel.ec.europa.eu/qr/1123618 Conso.Carb. C / Freinage B / Bruit A (69 Db) / Neige / Classe C1 Mode de livraison : Livraison Date de commande : 2025.01.08 15:32:14				2,00				79,17	158,34
BL No 26620005 du 09/01/2025 Agence : DISTRI CASH BRIVE Client Livré : LAVAYSSE AUTO - 14 LE VEYROU 19120 - ALTILLAC Intervenant : divers No OR : BP No Logistique : 29782-239743 par JEROME								A reporter :	1 386,17
BASE TVA	TAUX TVA	MONTANT TVA	TOTAL HORS TAXE	TOTAL TVA		NET A PAYER			

DISTRI CASH ACCESSOIRES - Société par action simplifiée - Capital 7.000.000 €

Siège social ZA d'Usseau - 8 rue des Pérots 17220 Sainte-Soulle

RCS 383 485 018 LA ROCHELLE - FR49 383 485 018

Siret Etablissement 383 485 018 00147 - RC 95 B 58 - APE 4531 Z

LA ROCHELLE - SAINTE-SOULLE

Tél. 05 46 34 25 08 - Fax 05 46 67 43 26

ANGLET - LAHONCE

Tél. 05 59 57 20 01 - Fax 05 59 57 20 02

ORLÉANS

Tél. 02 38 24 53 01 - Fax 02 38 24 53 02

TOULOUSE

Tél. 05 34 40 57 87 - Fax 05 34 40 57 88

DIJON

Tel. 03 80 51 14 44 - Fax 03 80 51 14 45

AIX EN PROVENCE
Tél. 04 42 00 52 81

Tel. 04 42 90 52 80 - Fax 04 42 90 00 56
DENNEC

RENNES
Tél. 02 97 97 97 97

Tel. 02 99 50 00 77 - Fax 02 99 50 77 21
GRENOBLE

GRENOBLE
Tél. 04 76

BASTELICACCIA - TAVACO

Tél. 04 95 25 16 10 - Fax 04

BRIVE

Tél. 05 55 18 25 25 - Fax 05 55 24 27 29

FACTURE

Etabli en Euro

LAVAYSSE AUTO

14 LE VEYROU

19120 ALTILLAC

FR24893686709 / Siren : 893686709

Folio 5

NUMERO	DATE	CLIENT	REF. CLIENT				
402355954	31/01/2025	30556	REMAX V4	Report : 1 386,17			
DÉSIGNATION			QUANTITE	PRIX UNITAIRE HORS TVA	REMISE	PRIX NET HORS TAXE	MONTANT NET HORS TAXE
997ST11 - 997ST11 DEMARREUR VL / C4 1,6 HDI *****ATTENTION ARTICLE CONSIGNE*****			1,00			72,49	72,49
VM69 - CONSIGNE MACHINE TOURNANTE START CAR Mode de livraison : Livraison Date de commande : 2025.01.09 14:43:32			1,00			69,00	69,00
BL No 26620301 du 10/01/2025 Agence : DISTRI CASH BRIVE Client Livré : LAVAYSSE AUTO - 14 LE VEYROU 19120 - ALTILLAC Intervenant : divers No OR : BP No Logistique : 29813-239927 par ANTHONY 03629880000 - PN UNIR 205/55R16 91H ALLSEAEXP 2 Info. Etiquetage : https://eprel.ec.europa.eu/qr/490940 Conso.Carb. C / Freinage B / Bruit B (72 Db) / Neige / Classe C1 Mode de livraison : Livraison Date de commande : 2025.01.09 17:55:59							
			2,00			61,61	123,22
BL No 26620305 du 10/01/2025 Agence : DISTRI CASH BRIVE Client Livré : LAVAYSSE AUTO - 14 LE VEYROU 19120 - ALTILLAC Intervenant : divers No OR : BP No Logistique : 29813-239936 par ANTHONY 03559990000 - PN CON 185/65R15 XL 92T ASC 2 EV Info. Etiquetage : https://eprel.ec.europa.eu/qr/1226683 Conso.Carb. B / Freinage B / Bruit B (71 Db) / Neige / Classe C1 Mode de livraison : Livraison .							
			2,00			69,26	138,52
						A reporter :	1 789,40
BASE TVA	TAUX TVA	MONTANT TVA	TOTAL HORS TAXE	TOTAL TVA	NET A PAYER		

SERVICES ADMINISTRATIFS, COMPTABLES ET REGLEMENTS :

ZA d'Usseau - 8, rue des Pérots - 17220 Sainte-Soulle

Tél. 05 46 34 45 67 - Fax 05 46 00 24 40

Aucun escompte ne sera accordé pour paiement comptant. Tout litige ou contestation sont exclusivement du ressort du Tribunal de Commerce de La Rochelle. Le non retour de cette facture dans le délai de 8 jours implique une connaissance du bien fondé de cette facturation. Toute somme non réglée dans un délai de 30 jours nets sera supposée porter intérêt au taux de 3 fois le TIL. Toutes nos ventes sont faites avec clause de réserve de propriété. Loi du 12 mai 1985.

DISTRI CASH ACCESSOIRES - Société par action simplifiée - Capital 7.000.000 €

Siège social ZA d'Usseau - 8 rue des Pérots 17220 Sainte-Soulle

RCS 383 485 018 LA ROCHELLE - FR49 383 485 018

Siret Etablissement 383 485 018 00147 - RC 95 B 58 - APE 4531 Z

LA ROCHELLE - SAINTE-SOULLE

Tél. 05 46 34 25 08 - Fax 05 46 67 43 26

ANGLÈT - LAHONCE

Tél. 05 59 57 20 01 - Fax 05 59 57 20 02

ORLÈANS

Tél. 02 38 24 53 01 - Fax 02 38 24 53 02

TOULOUSE

Tél. 05 34 40 57 87 - Fax 05 34 40 57 88

DIJON

Tél. 03 80 51 14 44 - Fax 03 80 51 14 45

AIX EN PROVENCE

Tél. 04 42 90 52 80 - Fax 04 42 90 00 56

RENNES

Tél. 02 99 50 00 77 - Fax 02 99 50 77 21

GRENOBLE

Tél. 04 76 50 44 00 - Fax 04 76 50 84 84

BASTELICACCIA - TAVACO

Tél. 04 95 25 16 10 - Fax 04 95 25 16 30

BRIVE

Tél. 05 55 18 25 25 - Fax 05 55 24 27 29

FACTURE

Etabli en Euro

LAVAYSSE AUTO

14 LE VEYROU

19120 ALTILLAC

FR24893686709 / Siren : 893686709

Folio 6

NUMERO	DATE	CLIENT	REF. CLIENT	Report : 1 789,40			
402355954	31/01/2025	30556	REMAX V4				
DÉSIGNATION			QUANTITE	PRIX UNITAIRE HORS TVA	REMISE	PRIX NET HORS TAXE	MONTANT NET HORS TAXE
Date de commande : 2025.01.09 18:13:01							
BL No 440215633 du 13/01/2025 Agence : DISTRI CASH VALENCE Client Livré : LAVAYSSE AUTO - 14 LE VEYROU 19120 - ALTILLAC Intervenant : divers No OR : BP No Logistique : 31370-217506 par VALE-JO E5222 - PN YOK 205/65R16C 107/105T BL VAN RY61 Info. Etiquetage : https://eprel.ec.europa.eu/qr/639024 Conso.Carb. D / Freinage B / Bruit B (73 Db) / Neige / Classe C2 Mode de livraison : Livraison Date de commande : 2025.01.10 15:47:00			2,00			100,36	200,72
BL No 26620746 du 13/01/2025 Agence : DISTRI CASH BRIVE Client Livré : LAVAYSSE AUTO - 14 LE VEYROU 19120 - ALTILLAC Intervenant : divers No OR : BP No Logistique : 29880-240515 par LOUIS 632052 - PN MIC 225/55R18 XL 102V CCLIM 2 Info. Etiquetage : https://eprel.ec.europa.eu/qr/1096003 Conso.Carb. B / Freinage B / Bruit B (71 Db) / Neige / Classe C1 Mode de livraison : Livraison Date de commande : 2025.01.11 11:15:02			2,00			126,17	252,34
						A reporter :	2 242,46
BASE TVA	TAUX TVA	MONTANT TVA	TOTAL HORS TAXE	TOTAL TVA	NET A PAYER		

SERVICES ADMINISTRATIFS, COMPTABLES ET REGLEMENTS :

ZA d'Usseau - 8, rue des Pérots - 17220 Sainte-Soulle

Tél. 05 46 34 45 67 - Fax 05 46 00 24 40

DISTRI CASH ACCESSOIRES - Société par action simplifiée - Capital 7.000.000 €

Siège social ZA d'Usseau - 8 rue des Pérots 17220 Sainte-Soulle

RCS 383 485 018 LA ROCHELLE - FR49 383 485 018

Siret Etablissement 383 485 018 00147 - RC 95 B 58 - APE 4531 Z

LA ROCHELLE - SAINTE-SOULLE

Tél. 05 46 34 25 08 - Fax 05 46 67 43 26

ANGLÈT - LAHONCE

Tél. 05 59 57 20 01 - Fax 05 59 57 20 02

ORLÈANS

Tél. 02 38 24 53 01 - Fax 02 38 24 53 02

TOULOUSE

Tél. 05 34 40 57 87 - Fax 05 34 40 57 88

DIJON

Tél. 03 80 51 14 44 - Fax 03 80 51 14 45

AIX EN PROVENCE

Tél. 04 42 90 52 80 - Fax 04 42 90 00 56

RENNES

Tél. 02 99 50 00 77 - Fax 02 99 50 77 21

GRENOBLE

Tél. 04 76 50 44 00 - Fax 04 76 50 84 84

BASTELICACCIA - TAVACO

Tél. 04 95 25 16 10 - Fax 04 95 25 16 30

BRIVE

Tél. 05 55 18 25 25 - Fax 05 55 24 27 29

FACTURE

Etabli en Euro

LAVAYSSE AUTO

14 LE VEYROU

19120 ALTILLAC

FR24893686709 / Siren : 893686709

Folio 7

NUMERO	DATE	CLIENT	REF. CLIENT	Report : 2 242,46					
402355954	31/01/2025	30556	REMAX V4	DÉSIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE HORS TVA	REMISE	PRIX NET HORS TAXE	MONTANT NET HORS TAXE
BL No 26620862 du 13/01/2025 Agence : DISTRI CASH BRIVE Client Livré : LAVAYSSE AUTO - 14 LE VEYROU 19120 - ALTILLAC Intervenant : divers No OR : BP No Logistique : 29880-240632 par LOUIS 1024942 - PN HANK 165/65R15 81T H750 Info. Etiquetage : https://eprel.ec.europa.eu/qr/496592 Conso.Carb. D / Freinage B / Bruit B (71 Db) / Neige / Classe C1 Mode de livraison : Livraison Date de commande : 2025.01.11 10:19:24				1,00				53,25	53,25
BL No 26621396 du 13/01/2025 Agence : DISTRI CASH BRIVE Client Livré : LAVAYSSE AUTO - 14 LE VEYROU 19120 - ALTILLAC Intervenant : divers No OR : BP No Logistique : 29936-241112 par REMI 03629670000 - PN UNIR 165/70R14 81T ALLSEAEXP 2 Info. Etiquetage : https://eprel.ec.europa.eu/qr/505616 Conso.Carb. E / Freinage C / Bruit B (71 Db) / Neige / Classe C1 Mode de livraison : Livraison Date de commande : 2025.01.13 15:14:45				2,00				46,67	93,34
BL No 341794581 du 13/01/2025 Agence : DISTRI CASH DIJON Client Livré : LAVAYSSE AUTO - 14 LE VEYROU 19120 - ALTILLAC Intervenant : divers No OR : BP No Logistique : 83698-781039 par QUENTIN								A reporter :	2 389,05
BASE TVA	TAUX TVA	MONTANT TVA	TOTAL HORS TAXE	TOTAL TVA		NET A PAYER			

DISTRI CASH ACCESSOIRES - Société par action simplifié - Capital 7.000.000 €

Siège social ZA d'Usseau - 8 rue des Pérôts 17220 Sainte-Soulle

RCS 383 485 018 LA ROCHELLE - FR49 383 485 018

Siret Etablissement 383 485 018 00147 - RC 95 B 58 - APE 4531 Z

LA ROCHELLE - SAINTE-SOULLE

Tél. 05 46 34 25 08 - Fax 05 46 67 43 26

ANGLET - LAHONCE

Tél. 05 59 57 20 01 - Fax 05 59 57 20 02

ORLÉANS

Tél. 02 38 24 53 01 - Fax 02 38 24 53 02

TOULOUSE

Tél. 05 34 40 57 87 - Fax 05 34 40 57 88

DIJON
Tél. 03 80 39 30 00

Tel. 03 80 51 14 44 - Fax 03 80 51 14 45
AXE EN PROVENCE

AIX EN PROVENCE
Tél. 04 42 00 52 81

Tel. 04 42 90 52 80 - Fax 04 42 90 00 56
BENNES

RENNES
Tél. 02 99 50 00 77 - Fax 02 99 50 77 21

Tel. 02 39
GRENOBLE

GRENOBLE
Tél. 04 76 50 44 00 - Fax 04 76 50 84 84

BASTELICACCIA - TAVACO

Tél. 04 95 25 16 10 - Fax 04 95 25 16 30

BRIVE

Tél. 05 55 18 25 25 - Fax 05 55 24 27 29

FACTURE

Etabli en Euro

LAVAYSSE AUTO

14 LE VEYROU

19120 ALTILLAC

FR24893686709 / Siren : 893686709

Folio 8

NUMERO	DATE	CLIENT	REF. CLIENT				
402355954	31/01/2025	30556	REMAX V4	Report : 2 389,05			
DÉSIGNATION			QUANTITE	PRIX UNITAIRE HORS TVA	REMISE	PRIX NET HORS TAXE	MONTANT NET HORS TAXE
1024942 - PN HANK 165/65R15 81T H750 Info. Etiquetage : https://eprel.ec.europa.eu/qr/496592 Conso.Carb. D / Freinage B / Bruit B (71 Db) / Neige / Classe C1 Mode de livraison : Livraison Date de commande : 2025.01.11 10:19:24			1,00			53,25	53,25
BL No 26622306 du 15/01/2025 Agence : DISTRI CASH BRIVE Client Livré : LAVAYSSE AUTO - 14 LE VEYROU 19120 - ALTILLAC Intervenant : divers No OR : BP No Logistique : 30049-241842 par MAKSIS							
027ST75 - 027ST75 ALTERNATEUR VL / ASTRA 1.9 CDTI *****ATTENTION ARTICLE CONSIGNE*****			1,00			120,39	120,39
VM69 - CONSIGNE MACHINE TOURNANTE START CAR Mode de livraison : Livraison Date de commande : 2025.01.14 16:51:55			1,00			69,00	69,00
BL No 26622182 du 15/01/2025 Agence : DISTRI CASH BRIVE Client Livré : LAVAYSSE AUTO - 14 LE VEYROU 19120 - ALTILLAC Intervenant : divers No OR : BP No Logistique : 30044-241875 par MAKSIS							
574785 - PN 185/65R15 92V TAUR ALL SEASON XL Info. Etiquetage : https://eprel.ec.europa.eu/qr/418231 Conso.Carb. D / Freinage C / Bruit B (69 Db) / Neige / Classe C1 Mode de livraison : Livraison .			2,00			49,88	99,76
						A reporter :	2 731,45
BASE TVA	TAUX TVA	MONTANT TVA	TOTAL HORS TAXE	TOTAL TVA	NET A PAYER		

SERVICES ADMINISTRATIFS, COMPTABLES ET REGLEMENTS :

ZA d'Usseau - 8, rue des Pérots - 17220 Sainte-Soulle

Tél. 05 46 34 45 67 - Fax 05 46 00 24 40

Aucun escompte ne sera accordé pour paiement comptant. Tout litige ou contestation sont exclusivement du ressort du Tribunal de Commerce de La Rochelle. Le non retour de cette facture dans le délai de 8 jours implique une connaissance du bon fondé de cette facturation. Toute somme non réglée dans un délai de 30 jours nets sera supposée porter intérêt au taux de 3 fois le TIL. Toutes nos ventes sont faites avec clause de réserve de propriété. Loi du 12 mai 1985.

DISTRI CASH ACCESSOIRES - Société par action simplifiée - Capital 7.000.000 €

Siège social ZA d'Usseau - 8 rue des Pérots 17220 Sainte-Soulle

RCS 383 485 018 LA ROCHELLE - FR49 383 485 018

Siret Etablissement 383 485 018 00147 - RC 95 B 58 - APE 4531 Z

LA ROCHELLE - SAINTE-SOULLE

Tél. 05 46 34 25 08 - Fax 05 46 67 43 26

ANGLÈT - LAHONCE

Tél. 05 59 57 20 01 - Fax 05 59 57 20 02

ORLÈANS

Tél. 02 38 24 53 01 - Fax 02 38 24 53 02

TOULOUSE

Tél. 05 34 40 57 87 - Fax 05 34 40 57 88

DIJON

Tél. 03 80 51 14 44 - Fax 03 80 51 14 45

AIX EN PROVENCE

Tél. 04 42 90 52 80 - Fax 04 42 90 00 56

RENNES

Tél. 02 99 50 00 77 - Fax 02 99 50 77 21

GRENOBLE

Tél. 04 76 50 44 00 - Fax 04 76 50 84 84

BASTELICACCIA - TAVACO

Tél. 04 95 25 16 10 - Fax 04 95 25 16 30

BRIVE

Tél. 05 55 18 25 25 - Fax 05 55 24 27 29

FACTURE

Etabli en Euro

LAVAYSSE AUTO

14 LE VEYROU

19120 ALTILLAC

FR24893686709 / Siren : 893686709

Folio 9

NUMERO	DATE	CLIENT	REF. CLIENT	Report : 2 731,45			
402355954	31/01/2025	30556	REMAX V4				
DÉSIGNATION			QUANTITE	PRIX UNITAIRE HORS TVA	REMISE	PRIX NET HORS TAXE	MONTANT NET HORS TAXE
Date de commande : 2025.01.14 17:25:54							
BL No 26622761 du 16/01/2025 Agence : DISTRI CASH BRIVE Client Livré : LAVAYSSE AUTO - 14 LE VEYROU 19120 - ALTILLAC Intervenant : divers No OR : BP No Logistique : 30110-241897 par JEROME 901300 - LEVE VITRES SS MOT CIT C3 II 901300 Mode de livraison : Livraison Date de commande : 2025.01.14 17:25:54			1,00			83,94	83,94
BL No 26622183 du 15/01/2025 Agence : DISTRI CASH BRIVE Client Livré : LAVAYSSE AUTO - 14 LE VEYROU 19120 - ALTILLAC Intervenant : divers No OR : BP No Logistique : 30044-241889 par MAK SIS 574785 - PN 185/65R15 92V TAUR ALL SEASON XL Info. Etiquetage : https://eprel.ec.europa.eu/qr/418231 Conso.Carb. D / Freinage C / Bruit B (69 Db) / Neige / Classe C1 Mode de livraison : Livraison Date de commande : 2025.01.14 17:38:32			2,00			49,88	99,76
BL No 26622762 du 16/01/2025 Agence : DISTRI CASH BRIVE Client Livré : LAVAYSSE AUTO - 14 LE VEYROU 19120 - ALTILLAC Intervenant : divers No OR : BP No Logistique : 30110-241891 par JEROME						A reporter :	2 915,15
BASE TVA	TAUX TVA	MONTANT TVA	TOTAL HORS TAXE	TOTAL TVA		NET A PAYER	

SERVICES ADMINISTRATIFS, COMPTABLES ET REGLEMENTS :

ZA d'Usseau - 8, rue des Pérots - 17220 Sainte-Soulle

Tél. 05 46 34 45 67 - Fax 05 46 00 24 40

Aucun escompte ne sera accordé pour paiement comptant. Tout litige ou contestation sont exclusivement du ressort du Tribunal de Commerce de La Rochelle. Le non retour de cette facture dans le délai de 8 jours implique une connaissance du bien fondé de cette facturation. Toute somme non réglée dans un délai de 30 jours nets sera supposée porter intérêt au taux de 3 fois le TIL. Toutes nos ventes sont faites avec clause de réserve de propriété. Loi du 12 mai 1985.

DISTRI CASH ACCESSOIRES - Société par action simplifiée - Capital 7.000.000 €

Siège social ZA d'Usseau - 8 rue des Pérots 17220 Sainte-Soulle

RCS 383 485 018 LA ROCHELLE - FR49 383 485 018

Siret Etablissement 383 485 018 00147 - RC 95 B 58 - APE 4531 Z

LA ROCHELLE - SAINTE-SOULLE

Tél. 05 46 34 25 08 - Fax 05 46 67 43 26

ANGLET - LAHONCE

Tél. 05 59 57 20 01 - Fax 05 59 57 20 02

ORLÉANS

Tél. 02 38 24 53 01 - Fax 02 38 24 53 02

TOULOUSE

Tél. 05 34 40 57 87 - Fax 05 34 40 57 88

DIJON

Tel. 03 80 51 14 44 - Fax 03 80 51 14 45

AIX EN PROVENCE
Tél. 04 42 00 52 81

Tel. 04 42 90 52 80 - Fax 04 42 90 00 56
DENNEC

RENNES
Tél. 02 99 60 00 00

Tel. 02 99 50 00 77 - Fax 02 99 50 77 21
GRENOBLE

GRENOBLE
Tél. 04 76

BASTELICAGGIA - TAVAGO

Tél. 04 95 25 16 10 - Fax 04 95 25 16 11

BRIVE

Tél. 05 55 18 25 25 - Fax 05 55 24 27 29

FACTURE

Etabli en Euro

LAVAYSSE AUTO

14 LE VEYROU

19120 ALTILLAC

FR24893686709 / Siren : 893686709

Folio 10

NUMERO	DATE	CLIENT	REF. CLIENT				
402355954	31/01/2025	30556	REMAX V4	Report : 2 915,15			
DÉSIGNATION			QUANTITE	PRIX UNITAIRE HORS TVA	REMISE	PRIX NET HORS TAXE	MONTANT NET HORS TAXE
901300 - LEVE VITRES SS MOT CIT C3 II 901300 Mode de livraison : Livraison Date de commande : 2025.01.14 17:38:32			1,00			83,94	83,94
BL No 361645281 du 14/01/2025 Agence : DISTRI CASH AIX Client Livré : LAVAYSSE AUTO - 14 LE VEYROU 19120 - ALTILLAC Intervenant : divers No OR : BP No Logistique : 80344-866359 par FABIEN 1024118 - PN HANK 205/60R16 XL 96H H750 KINERG 4S2 Info. Etiquetage : https://eprel.ec.europa.eu/qr/500476 Conso.Carb. C / Freinage B / Bruit B (72 Db) / Neige / Classe C1 Mode de livraison : Livraison Date de commande : 2025.01.14 10:08:16			2,00			75,95	151,90
BL No 26622783 du 16/01/2025 Agence : DISTRI CASH BRIVE Client Livré : LAVAYSSE AUTO - 14 LE VEYROU 19120 - ALTILLAC Intervenant : divers No OR : BP No Logistique : 30110-242055 par JEROME 7070027 - 7070027 POMPE DIR. ASSISTEE SASVMPDA - CONSIGNE POMPE DA & CREM MANU SASIC Mode de livraison : Livraison Date de commande : 2025.01.15 09:48:39			1,00			114,68	114,68
			1,00			110,00	110,00
						A reporter :	3 375,67
BASE TVA	TAUX TVA	MONTANT TVA	TOTAL HORS TAXE	TOTAL TVA	NET A PAYER		

SERVICES ADMINISTRATIFS, COMPTABLES ET REGLEMENTS :

ZA d'Usseau - 8, rue des Pérots - 17220 Sainte-Soulle

Tél. 05 46 34 45 67 - Fax 05 46 00 24 40

Aucun escompte ne sera accordé pour paiement comptant. Tout litige ou contestation sont exclusivement du ressort du Tribunal de Commerce de La Rochelle. Le non retour de cette facture dans le délai de 8 jours implique une connaissance du bien fondé de cette facturation. Toute somme non réglée dans un délai de 30 jours nets sera supposée porter intérêt au taux de 3 fois le TIL. Toutes nos ventes sont faites avec clause de réserve de propriété. Loi du 12 mai 1985.

DISTRI CASH ACCESSOIRES - Société par action simplifiée - Capital 7.000.000 €

Siège social ZA d'Usseau - 8 rue des Pérots 17220 Sainte-Soulle

RCS 383 485 018 LA ROCHELLE - FR49 383 485 018

Siret Etablissement 383 485 018 00147 - RC 95 B 58 - APE 4531 Z

LA ROCHELLE - SAINTE-SOULLE

Tél. 05 46 34 25 08 - Fax 05 46 67 43 26

ANGLÈT - LAHONCE

Tél. 05 59 57 20 01 - Fax 05 59 57 20 02

ORLÈANS

Tél. 02 38 24 53 01 - Fax 02 38 24 53 02

TOULOUSE

Tél. 05 34 40 57 87 - Fax 05 34 40 57 88

DIJON

Tél. 03 80 51 14 44 - Fax 03 80 51 14 45

AIX EN PROVENCE

Tél. 04 42 90 52 80 - Fax 04 42 90 00 56

RENNES

Tél. 02 99 50 00 77 - Fax 02 99 50 77 21

GRENOBLE

Tél. 04 76 50 44 00 - Fax 04 76 50 84 84

BASTELICACCIA - TAVACO

Tél. 04 95 25 16 10 - Fax 04 95 25 16 30

BRIVE

Tél. 05 55 18 25 25 - Fax 05 55 24 27 29

FACTURE

Etabli en Euro

LAVAYSSE AUTO

14 LE VEYROU

19120 ALTILLAC

FR24893686709 / Siren : 893686709

Folio 11

NUMERO	DATE	CLIENT	REF. CLIENT	Report : 3 375,67					
402355954	31/01/2025	30556	REMAX V4	DÉSIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE HORS TVA	REMISE	PRIX NET HORS TAXE	MONTANT NET HORS TAXE
BL No 26622784 du 16/01/2025 Agence : DISTRI CASH BRIVE Client Livré : LAVAYSSE AUTO - 14 LE VEYROU 19120 - ALTILLAC Intervenant : divers No OR : BP No Logistique : 30110-242056 par JEROME 878ST11 - 878ST11 DEMARREUR VL / XSARA 2.0HDI *****ATTENTION ARTICLE CONSIGNE***** VM69 - CONSIGNE MACHINE TOURNANTE START CAR Mode de livraison : Livraison Date de commande : 2025.01.15 09:51:29				1,00				52,10	52,10
				1,00				69,00	69,00
BL No 26622439 du 15/01/2025 Agence : DISTRI CASH BRIVE Client Livré : LAVAYSSE AUTO - 14 LE VEYROU 19120 - ALTILLAC Intervenant : divers No OR : BP No Logistique : 30073-242131 par LOUIS 1025468 - PN HANK 225/65R17 XL 106HKIN 4S2 H750A Info. Etiquetage : https://eprel.ec.europa.eu/qr/500037 Conso.Carb. C / Freinage B / Bruit B (72 Db) / Neige / Classe C1 Mode de livraison : Livraison Date de commande : 2025.01.15 11:21:54				2,00				86,89	173,78
BL No 26623364 du 17/01/2025 Agence : DISTRI CASH BRIVE Client Livré : LAVAYSSE AUTO - 14 LE VEYROU 19120 - ALTILLAC Intervenant : divers No OR : BP No Logistique : 30189-242995 par LOUIS								A reporter :	3 670,55
BASE TVA	TAUX TVA	MONTANT TVA	TOTAL HORS TAXE	TOTAL TVA		NET A PAYER			

DISTRI CASH ACCESSOIRES - Société par action simplifiée - Capital 7.000.000 €

Siège social ZA d'Usseau - 8 rue des Pérots 17220 Sainte-Soulle

RCS 383 485 018 LA ROCHELLE - FR49 383 485 018

Siret Etablissement 383 485 018 00147 - RC 95 B 58 - APE 4531 Z

LA ROCHELLE - SAINTE-SOULLE

Tél. 05 46 34 25 08 - Fax 05 46 67 43 26

ANGLÈT - LAHONCE

Tél. 05 59 57 20 01 - Fax 05 59 57 20 02

ORLÈANS

Tél. 02 38 24 53 01 - Fax 02 38 24 53 02

TOULOUSE

Tél. 05 34 40 57 87 - Fax 05 34 40 57 88

DIJON

Tél. 03 80 51 14 44 - Fax 03 80 51 14 45

AIX EN PROVENCE

Tél. 04 42 90 52 80 - Fax 04 42 90 00 56

RENNES

Tél. 02 99 50 00 77 - Fax 02 99 50 77 21

GRENOBLE

Tél. 04 76 50 44 00 - Fax 04 76 50 84 84

BASTELICACCIA - TAVACO

Tél. 04 95 25 16 10 - Fax 04 95 25 16 30

BRIVE

Tél. 05 55 18 25 25 - Fax 05 55 24 27 29

FACTURE

Etabli en Euro

LAVAYSSE AUTO

14 LE VEYROU

19120 ALTILLAC

FR24893686709 / Siren : 893686709

Folio 12

NUMERO	DATE	CLIENT	REF. CLIENT				
402355954	31/01/2025	30556	REMAX V4	Report : 3 670,55			
DÉSIGNATION			QUANTITE	PRIX UNITAIRE HORS TVA	REMISE	PRIX NET HORS TAXE	MONTANT NET HORS TAXE
1024965 - PN HANK 235/55R17 XL 103W H750 Info. Etiquetage : https://eprel.ec.europa.eu/qr/500171 Conso.Carb. C / Freinage B / Bruit B (72 Db) / Neige / Classe C1 Mode de livraison : Livraison Date de commande : 2025.01.16 18:20:04			2,00			95,69	191,38
BL No 341798545 du 17/01/2025 Agence : DISTRI CASH DIJON Client Livré : LAVAYSSE AUTO - 14 LE VEYROU 19120 - ALTILLAC Intervenant : divers No OR : BP No Logistique : 84158-785026 par NICORF 03633800000 - PN UNI 225/45R17 XL 94W ALLSEASONEXP 2 Info. Etiquetage : https://eprel.ec.europa.eu/qr/643918 Conso.Carb. C / Freinage B / Bruit B (72 Db) / Neige / Classe C1 Mode de livraison : Livraison Date de commande : 2025.01.17 11:22:54			4,00			72,50	290,00
BL No 312147710 du 21/01/2025 Agence : DISTRI CASH RENNES Client Livré : LAVAYSSE AUTO - 14 LE VEYROU 19120 - ALTILLAC Intervenant : divers No OR : BP No Logistique : 226072-1127052 par ANTHO 941538 - PN KLE 205/50R17 XL 93V QUADRAXER 3 Info. Etiquetage : https://eprel.ec.europa.eu/qr/1123623 Conso.Carb. C / Freinage B / Bruit A (69 Db) / Neige / Classe C1 Mode de livraison : Livraison .			4,00			88,04	352,16
						A reporter :	4 504,09
BASE TVA	TAUX TVA	MONTANT TVA	TOTAL HORS TAXE	TOTAL TVA	NET A PAYER		

SERVICES ADMINISTRATIFS, COMPTABLES ET REGLEMENTS :

ZA d'Usseau - 8, rue des Pérots - 17220 Sainte-Soulle

Tél. 05 46 34 45 67 - Fax 05 46 00 24 40

DISTRI CASH ACCESSOIRES - Société par action simplifiée - Capital 7.000.000 €

Siège social ZA d'Usseau - 8 rue des Pérots 17220 Sainte-Soulle

RCS 383 485 018 LA ROCHELLE - FR49 383 485 018

Siret Etablissement 383 485 018 00147 - RC 95 B 58 - APE 4531 Z

LA ROCHELLE - SAINTE-SOULLE

Tél. 05 46 34 25 08 - Fax 05 46 67 43 26

ANGLÈT - LAHONCE

Tél. 05 59 57 20 01 - Fax 05 59 57 20 02

ORLÈANS

Tél. 02 38 24 53 01 - Fax 02 38 24 53 02

TOULOUSE

Tél. 05 34 40 57 87 - Fax 05 34 40 57 88

DIJON

Tél. 03 80 51 14 44 - Fax 03 80 51 14 45

AIX EN PROVENCE

Tél. 04 42 90 52 80 - Fax 04 42 90 00 56

RENNES

Tél. 02 99 50 00 77 - Fax 02 99 50 77 21

GRENOBLE

Tél. 04 76 50 44 00 - Fax 04 76 50 84 84

BASTELICACCIA - TAVACO

Tél. 04 95 25 16 10 - Fax 04 95 25 16 30

BRIVE

Tél. 05 55 18 25 25 - Fax 05 55 24 27 29

FACTURE

Etabli en Euro

LAVAYSSE AUTO

14 LE VEYROU

19120 ALTILLAC

FR24893686709 / Siren : 893686709

Folio 13

NUMERO	DATE	CLIENT	REF. CLIENT	Report : 4 504,09			
402355954	31/01/2025	30556	REMAX V4				
DÉSIGNATION			QUANTITE	PRIX UNITAIRE HORS TVA	REMISE	PRIX NET HORS TAXE	MONTANT NET HORS TAXE
Date de commande : 2025.01.21 16:03:53							
BL No 303118640 du 24/01/2025 Agence : DISTRI CASH LA ROCHELLE							
Client Livré : LAVAYSSE AUTO - 14 LE VEYROU 19120 - ALTILLAC Intervenant : divers							
No OR : BP							
No Logistique : 174493-1443427 par JEAN_							
568816 - PN MIC 195/60R15 XL 92V CROSSCLIMATE 2			4,00			83,39	333,56
Info. Etiquetage : https://eprel.ec.europa.eu/qr/461947							
Conso.Carb. B / Freinage B / Bruit A (69 Db) / Neige / Classe C1							
Mode de livraison : Livraison							
Date de commande : 2025.01.23 17:27:36							
BL No 26626832 du 27/01/2025 Agence : DISTRI CASH BRIVE							
Client Livré : LAVAYSSE AUTO - 14 LE VEYROU 19120 - ALTILLAC Intervenant : divers							
No OR : BP							
No Logistique : 30597-246341 par LOUIS							
276485 - PN BFG 205/50R17 XL 93V ADVANT AS			2,00			79,82	159,64
Info. Etiquetage : https://eprel.ec.europa.eu/qr/1123622							
Conso.Carb. C / Freinage B / Bruit A (69 Db) / Neige / Classe C1							
Mode de livraison : Livraison							
Date de commande : 2025.01.25 09:57:40							
						A reporter :	4 997,29
BASE TVA	TAUX TVA	MONTANT TVA	TOTAL HORS TAXE	TOTAL TVA	NET A PAYER		

SERVICES ADMINISTRATIFS, COMPTABLES ET REGLEMENTS :

ZA d'Usseau - 8, rue des Pérots - 17220 Sainte-Soulle

Tél. 05 46 34 45 67 - Fax 05 46 00 24 40

DISTRI CASH ACCESSOIRES - Société par action simplifiée - Capital 7.000.000 €

Siège social ZA d'Usseau - 8 rue des Pérots 17220 Sainte-Soulle

RCS 383 485 018 LA ROCHELLE - FR49 383 485 018

Siret Etablissement 383 485 018 00147 - RC 95 B 58 - APE 4531 Z

LA ROCHELLE - SAINTE-SOULLE

Tél. 05 46 34 25 08 - Fax 05 46 67 43 26

ANGLET - LAHONCE

Tél. 05 59 57 20 01 - Fax 05 59 57 20 02

ORLÉANS

Tél. 02 38 24 53 01 - Fax 02 38 24 53 02

TOULOUSE

Tél. 05 34 40 57 87 - Fax 05 34 40 57 88

DIJON

Tél. 03 80 51 14 44 - Fax 03 80 51 14 45

AIX EN PROVENCE
Tél. 04 49 99 50 0

Tel. 04 42 90 52 80 - Fax 04 42 90 00 56

RENNES
Tél. 02 99 58 00 00

Tel. 02 99 50 00 77 - Fax 02 99 50 77 21
GRUPPO

GRENOBLE
Tél. 04 36

Tel. 04 76 50 44 00 - Fax 04 76 50 84 84
E-MAIL: info@ecm.it - www.ecm.it

BASTELICACCIA - TAVACO
Tél. 04 95 25 16 10 - Fax 0

BRIVE

Tél 05 55 18 25 25 - Fax 05 55 24 27 29

FACTURE

Etabli en Euro

LAVAYSSE AUTO

14 LE VEYROU

19120 ALTILLAC

FR24893686709 / Siren : 893686709

Folio 14

NUMERO	DATE	CLIENT	REF. CLIENT				
402355954	31/01/2025	30556	REMAX V4	Report : 4 997,29			
DÉSIGNATION			QUANTITE	PRIX UNITAIRE HORS TVA	REMISE	PRIX NET HORS TAXE	MONTANT NET HORS TAXE
BL No 26627060 du 27/01/2025 Agence : DISTRI CASH BRIVE Client Livré : LAVAYSSE AUTO - 14 LE VEYROU 19120 - ALTILLAC Intervenant : VINCENT FRAIS CGV PERIODE DU 01/01/2025 au 31/01/2025 PLOGISTIQUE - FORFAIT CGV LOGISTIQUE			1,00			24,90	24,90
BL No 26627934 du 28/01/2025 Agence : DISTRI CASH BRIVE Client Livré : LAVAYSSE AUTO - 14 LE VEYROU 19120 - ALTILLAC Intervenant : PHILIPPE.P BRIVE No OR : BP No Logistique : 30668-246877 par ANTHONY 984ST11 - 984ST11 DEMARREUR VL / CLIO III 1.5 DCI *****ATTENTION ARTICLE CONSIGNE***** VM69 - CONSIGNE MACHINE TOURNANTE START CAR Mode de livraison : Livraison Date de commande : 2025.01.27 15:53:42			1,00			67,27	67,27
			1,00			69,00	69,00
BL No 26628119 du 28/01/2025 Agence : DISTRI CASH BRIVE Client Livré : LAVAYSSE AUTO - 14 LE VEYROU 19120 - ALTILLAC Intervenant : divers No OR : BP No Logistique : 30690-247153 par ANTHONY 613737 - PN MICH 225/55R18 XL 102V CROSSCLIM AO Info. Etiquetage : https://eprel.ec.europa.eu/qr/411292 Conso.Carb. B / Freinage B / Bruit A (69 Db) / Neige / Classe C1			2,00			128,65	257,30
						A reporter :	5 415,76
BASE TVA	TAUX TVA	MONTANT TVA	TOTAL HORS TAXE	TOTAL TVA	NET A PAYER		

SERVICES ADMINISTRATIFS, COMPTABLES ET REGLEMENTS :

ZA d'Usseau - 8, rue des Pérots - 17220 Sainte-Soulle

Tél. 05 46 34 45 67 - Fax 05 46 00 24 40

Aucun escompte ne sera accordé pour paiement comptant. Tout litige ou contestation sont exclusivement du ressort du Tribunal de Commerce de La Rochelle. Le non retour de cette facture dans le délai de 8 jours implique une connaissance du bon fond de cette facturation. Toute somme non réglée dans un délai de 30 jours nets sera supposée porter intérêt au taux de 3 fois le TIL. Toutes nos ventes sont faites avec clause de réserve de propriété. Loi du 12 mai 1985.

DISTRI CASH ACCESSOIRES - Société par action simplifiée - Capital 7.000.000 €

Siège social ZA d'Usseau - 8 rue des Pérots 17220 Sainte-Soulle

RCS 383 485 018 LA ROCHELLE - FR49 383 485 018

Siret Etablissement 383 485 018 00147 - RC 95 B 58 - APE 4531 Z

LA ROCHELLE - SAINTE-SOULLE

Tél. 05 46 34 25 08 - Fax 05 46 67 43 26

ANGLÈT - LAHONCE

Tél. 05 59 57 20 01 - Fax 05 59 57 20 02

ORLÈANS

Tél. 02 38 24 53 01 - Fax 02 38 24 53 02

TOULOUSE

Tél. 05 34 40 57 87 - Fax 05 34 40 57 88

DIJON

Tél. 03 80 51 14 44 - Fax 03 80 51 14 45

AIX EN PROVENCE

Tél. 04 42 90 52 80 - Fax 04 42 90 00 56

RENNES

Tél. 02 99 50 00 77 - Fax 02 99 50 77 21

GRENOBLE

Tél. 04 76 50 44 00 - Fax 04 76 50 84 84

BASTELICACCIA - TAVACO

Tél. 04 95 25 16 10 - Fax 04 95 25 16 30

BRIVE

Tél. 05 55 18 25 25 - Fax 05 55 24 27 29

FACTURE

Etabli en Euro

LAVAYSSE AUTO

14 LE VEYROU

19120 ALTILLAC

FR24893686709 / Siren : 893686709

Folio 15

NUMERO	DATE	CLIENT	REF. CLIENT	Report : 5 415,76		
402355954	31/01/2025	30556	REMAX V4			
DÉSIGNATION		QUANTITE	PRIX UNITAIRE HORS TVA	REMISE	PRIX NET HORS TAXE	MONTANT NET HORS TAXE
Mode de livraison : Livraison Date de commande : 2025.01.28 09:38:17						
BL No 371242625 du 28/01/2025 Agence : DISTRI CASH TOULOUSE Client Livré : LAVAYSSE AUTO - 14 LE VEYROU 19120 - ALTILLAC Intervenant : PHILIPPE.P BRIVE 683189 - PN 155/65 R 14 75T TAUR ALL SEASON Info. Etiquetage : https://eprel.ec.europa.eu/qr/417985 Conso.Carb. D / Freinage C / Bruit B (69 Db) / Neige / Classe C1 Mode de livraison : Livraison Date de commande : 2025.01.28 11:57:08		2,00			36,88	73,76
BL No 330880092 du 29/01/2025 Agence : DISTRI CASH GRENOBLE Client Livré : LAVAYSSE AUTO - 14 LE VEYROU 19120 - ALTILLAC Intervenant : divers No OR : BP No Logistique : 64400-288573 par KILLIAN 959821 - PN BFG 205/60R16 XL 96H ADVANT AS Info. Etiquetage : https://eprel.ec.europa.eu/qr/1084729 Conso.Carb. C / Freinage B / Bruit A (69 Db) / Neige / Classe C1 Mode de livraison : Livraison Date de commande : 2025.01.29 14:40:33		2,00			70,88	141,76
					A reporter :	5 631,28
BASE TVA	TAUX TVA	MONTANT TVA	TOTAL HORS TAXE	TOTAL TVA	NET A PAYER	

SERVICES ADMINISTRATIFS, COMPTABLES ET REGLEMENTS :

ZA d'Usseau - 8, rue des Pérots - 17220 Sainte-Soulle

Tél. 05 46 34 45 67 - Fax 05 46 00 24 40



BRIVE
Tél. 05 55 40 25 25 Fax 05 55 24 27 22

Etabli en Euro

FR24893686709 / Siren : 893686709

Folio 16

Aucun escompte ne sera accordé pour paiement comptant. Tout litige ou contestation sont exclusivement du ressort du Tribunal de Commerce de La Rochelle. Le non retour de cette facture dans le délai de 8 jours implique une connaissance du bien fondé de cette facturation. Toute somme non réglée dans un délai de 30 jours nets sera supposée porter intérêt au taux de 3 fois le TIL. Toutes nos ventes sont faites avec clause de réserve de propriété. Loi du 12 mai 1985.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ENTRE PROFESSIONNELS

1. Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») constituent, conformément à l'article L 441-6 du Code du Commerce, le socle unique de la relation commerciale entre les parties.

Elles s'appliquent à toutes les ventes conclues par la Société Distri Cash Accessoires (ci-après, le Fournisseur ou le Vendeur), SAS au capital de 7.000.000 euros, sise 8 rue des Piatecs à STE-SOULLE (17220), RCS LA ROCHELLE 383 485 018, auprès des Acheteurs professionnels (ci-après le Client ou l'Acheteur), quelles que soient les clauses pouvant figurer sur les documents du Client, et notamment ses conditions générales d'achat.

Les présentes CGV sont communiquées sans délai à tout Acheteur qui en fait la demande, pour lui permettre de passer commande. Elles sont également communiquées à tout distributeur (hors grossiste) préalablement à la conclusion d'une convention unique, dans les délais légaux impartis.

La passation d'une commande emporte nécessairement, de la part du Client, acceptation sans réserve des présentes CGV.

Conformément à la réglementation en vigueur, le Fournisseur se réserve le droit de déroger à certaines clauses des présentes CGV en fonction des négociations menées avec l'Acheteur, par l'établissement de Conditions de Vente Particulières.

Le Fournisseur peut en outre être amené à établir des Conditions Générales de Vente Catégorielles, dérogatoires aux présentes CGV, en fonction du type de clientèle considérée, déterminée à partir de critères objectifs. Dans ce cas, les Conditions Générales de Vente Catégorielles s'appliquent à tous les Acheteurs répondant à ces critères.

En tout état de cause, les modifications ne pourront être acceptées que si elles sont notifiées au Fournisseur deux jours (2 jours) au moins avant la date prévue pour la livraison, et après signature par l'Acheteur d'un bon de commande spécifique avec ajustement éventuel du prix.

2. Commandes - Tarifs

2.1. Toute commande nécessite l'ouverture préalable d'un compte client auprès du Fournisseur, avec mise en place d'une assurance-crédit. Le refus d'intervention de l'assurance-crédit présentée par le Fournisseur entraînera le refus automatique d'ouverture de compte. Tout encours supérieur à 10.000 euros (Dix mille euros) nécessitera l'intervention spécifique de l'assurance-crédit.

Lors de l'ouverture du compte client et dans le cadre de sa gestion, des données personnelles pourront être collectées, notamment les nom, prénoms numéro de téléphone, adresse électronique, fonction, de tous les interlocuteurs du client auprès de la Société DISTRI CASH ACCESSOIRES. Ces données pourront également être utilisées à des fins d'information et de prospection commerciale, sauf avis contraire du client ou desdits interlocuteurs. L'ensemble des informations d'un acheteur est protégé. Ces informations personnelles sont modifiables en permanence et à tout moment par le Client et les interlocuteurs désignés, sur simple demande de leur part effectuée par mail à l'adresse suivante (contact@districash.fr).

Les ventes ne sont parfaites qu'après acceptation expresse et par écrit de la commande du Client par le Fournisseur, lequel s'assurera notamment de la disponibilité des produits demandés.

Les commandes doivent être confirmées par écrit, au moyen d'un bon de commande dûment validé par l'Acheteur. A réception, ladite commande présente un caractère irrévocable.

2.2. Les éventuelles modifications de la commande demandées par le Client ne pourront être prises en compte, dans la limite des possibilités du Fournisseur et à sa seule discrétion, que si elles sont notifiées par écrit.

En tout état de cause, les modifications ne pourront être acceptées que si elles sont notifiées au Fournisseur deux jours (2 jours) au moins avant la date prévue pour la livraison, et après signature par l'Acheteur d'un bon de commande spécifique avec ajustement éventuel du prix.

En cas de modification de la commande par le Client et acceptée par le Fournisseur, le Fournisseur sera délié des délais convenus pour sa livraison.

2.3. En cas d'annulation par le Client de la commande après son acceptation par le Fournisseur, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, une somme correspondant à 2% de la facture totale TTC sera acquise au Fournisseur à titre de dommages et intérêts, en réparation du préjudice subi.

2.4. Les produits sont fournis aux tarifs en vigueur au jour de la passation de la commande et, le cas échéant, dans la proposition commerciale spécifique adressée à l'Acheteur.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité telle qu'indiquée par le Fournisseur.

Ces prix sont nets et hors taxes, départ usine et emballage en sus. Ils ne comprennent pas le transport, ni les frais de douane éventuels et les assurances qui restent à la charge du Client.

Des conditions tarifaires particulières peuvent être pratiquées en fonction des spécificités demandées par le Client concernant notamment les modalités et délais de livraison ou les délais et conditions de règlement. Une offre commerciale particulière sera alors adressée à l'Acheteur par le Fournisseur.

Le Fournisseur se réserve le droit d'apporter, à tout moment, toute modification qu'il juge utile à ses produits ou de modifier, sans avis préalable, les modèles définis dans ses prospectus ou catalogues, sans recours possible du Client à son encontre.

2.5. Frais de transport et de logistique : un forfait de 15 € H.T par facture mensuelle est appliqué. Toutefois, sur option, il est possible de solliciter par écrit au service client une facturation de 0,85 € HT par chaque commande, en lieu et place du forfait mensuel ci-dessus.

2.6. En sus des frais de transport et de logistique, un franco de port est appliqué pour la commande d'un minimum de 2 pneus ou de 60 € HT de pièces techniques. Toute commande inférieure sa verra appliquer des frais d'expédition complémentaire de 6,50 € HT à la commande, ce en sus des frais de transport et de logistique visés au 2.5.

2.7. Des frais de facturation sont appliqués à hauteur de 3,80 € HT par facturation mensuelle.

2.8. Frais de transport spécifique : pour la livraison de pneumatique supérieur à 15kg l'unité, un forfait de port de 5 euros par pneu sera appliqué.

3. Conditions de règlement

Le prix est payable en totalité et en un seul versement dans un délai de trente jours (30 jours) fin de mois. Ce délai sera mentionné sur la facture adressée à l'Acheteur à la fin du mois de la passation de la commande.

Ladite facture comporte toutes les mentions prescrites par les articles 289 II du Code général des impôts et 242 nonies de l'annexe II du même code et par les articles R 123-237 et R 123-238 du Code de commerce.

Toute clause ou demande tendant à fixer ou obtenir un délai de paiement supérieur à 45 jours fin de mois sera susceptible d'être considérée comme abusive.

Les paiements ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif par le Fournisseur.

Aucun escompte ne sera pratiqué par le Fournisseur pour paiement avant la date figurant sur la facture.

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client au-delà du délai ci-dessus fixé, des pénalités de retard d'un taux égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage seront appliquées sur le montant TTC du prix d'acquisition figurant sur la facture. Les pénalités de retard seront automatiquement et de plein droit acquises au Fournisseur, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable, et sans préjudice de toute autre action que le Fournisseur serait en droit d'intenter à ce titre à l'encontre de l'Acheteur.

Une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera due à défaut de règlement de la facture à l'échéance.

En cas de non-respect des conditions de règlement figurant ci-avant, le Fournisseur se réserve en outre le droit de suspendre la fourniture des produits commandés par le Client ou l'exécution de ses obligations et d'annuler les éventuelles remises accordées à ce dernier sans autre formalité.

Le Fournisseur se réserve jusqu'au complet paiement du prix par l'Acheteur un droit de propriété sur les produits vendus, lui permettant ainsi de reprendre possession desdits produits.

En revanche, le risque de perte et détérioration sera transféré à l'Acheteur dès acceptation du bon de commande par le Fournisseur comme indiqué à l'Article 6.

4. Rabais, remises et ristournes

L'Acheteur pourra bénéficier de rabais, remises et ristournes figurant aux tarifs du Fournisseur en fonction des quantités acquises ou livrées par ce dernier en une seule fois et un seul lieu, ou de la régularité de ses commandes.

5. Livraisons

La livraison est effectuée soit par la remise directe des produits à l'Acheteur, soit par leur délivrance à un expéditeur ou un transporteur.

Les produits acquis par le Client seront livrés, en fonction des disponibilités des produits et dans l'ordre d'arrivée des commandes, et dans un délai maximum de trente jours (30 jours) à compter de la réception, par le Fournisseur, du bon de commande correspondant dûment validé.

Le Fournisseur est autorisé à procéder à des livraisons de façon globale ou partielle.

Ce délai ne constitue pas un délai de rigueur et le Fournisseur ne pourra voir sa responsabilité engagée à l'égard de l'Acheteur en cas de retard de livraison n'excédant pas trente jours (30 jours) et ne peut donner lieu à aucune pénalité ou indemnité ou encore à annulation de la commande en cours.

En cas de retard supérieur à trente jours (30 jours), l'Acheteur pourra demander la résolution de la vente. Les éventuels acomptes déjà versés par le Client lui seront alors restitués par le Fournisseur.

La responsabilité du Fournisseur ne pourra en aucun cas être engagée et la résolution de la vente demandée en cas de retard ou de suspension de la livraison imputable au Client, ou en cas de force majeure et ce, quelle que soit la durée du retard.

La livraison sera effectuée à l'adresse indiquée par le Client, les produits voyageant aux risques et périls de l'Acheteur.

L'Acheteur est tenu de vérifier l'état apparent des produits lors de la livraison de cas derniers. A défaut de réserves expressément émises par l'Acheteur lors de la livraison, les produits délivrés par le Fournisseur seront réputés conformes en quantité et qualité de la commande.

L'Acheteur disposera d'un délai de trois jours (3 jours) à compter de la livraison et réception des produits commandés pour émettre, par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée, de telles réserves auprès du Fournisseur.

Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non-respect de ces formalités par l'Acheteur.

Le Fournisseur remplacera dans les plus brefs délais, et à ses frais, les produits livrés dont le défaut de conformité aura été dûment prouvé par l'Acheteur.

6. Retours

Tout retour de produit devra avoir préalablement fait l'objet d'un accord entre le Vendeur et l'Acheteur.

Tout produit retourné sans cet accord serait tenu à la disposition de l'Acheteur pendant un délai maximum de huit jours (8 jours) et ne donnerait pas lieu à l'établissement d'un avoir.

Les frais et risques du retour sont toujours à la charge de l'Acheteur.

Les marchandises renvoyées sont accompagnées d'un bon de retour à fixer sur le colis et doivent être dans l'état où le Fournisseur les a livrées.

Toute reprise acceptée par le Vendeur entraînera l'établissement d'un avoir au profit de l'Acheteur, après vérification qualitative des produits retournés.

Les retours non conformes à la procédure mentionnée ci-dessus seront sanctionnés par la perte, pour l'Acheteur, des éventuels acomptes d'ores et déjà versés par lui.

Pour tout retour de marchandise, une décote sera appliquée selon les délais suivants :

- Retour dans les deux mois de la livraison : 0% de décote
- Retour entre 2 et 3 mois suivant la livraison : 10% de décote
- Retour entre 3 et 6 mois suivant la livraison : 30% de décote.
- Retour entre 6 à 12 mois suivant la livraison : 50% de décote

La marchandise retournée doit être dans un état neuf et dans son conditionnement d'origine.

Tout retour effectué dans un délai supérieur à 6 mois suivant la livraison ne pourra donner lieu à aucune réclamation ou avoir.

7. Transfert de propriété - Transfert des risques

Le transfert de propriété des produits du Fournisseur à l'Acheteur, et le transfert corrélatif des risques de perte et de détérioration s'y rapportant, sera réalisé dès acceptation du bon de commande par le Fournisseur, matérialisant ainsi l'accord des Parties sur la chose et le prix, et ce, quelle que soit la date du paiement et de la livraison.

8. Responsabilité du Fournisseur - Garantie

Les produits livrés par le Fournisseur bénéficient d'une garantie couvrant la non-conformité des produits à la commande et tout vice caché provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation.

Cette garantie est limitée au remplacement ou remboursement des produits non conformes ou affectés d'un vice.

Toute garantie est exclue en cas de mauvaise utilisation du produit, de négligence, ou de défaut d'entretien de la part de l'Acheteur, comme en cas d'usure du bien ou de force majeure.

Afin de faire valoir ses droits, l'Acheteur devra, sous peine de déchéance de toute action s'y rapportant, informer le Fournisseur, par écrit, de l'existence des vices dans un délai maximum de deux jours (2 jours) à compter de leur découverte.

Le Fournisseur remplacera ou fera réparer les produits ou pièces sous garantie jugés défectueux sans que cela est pour effet de prolonger la durée de garantie desdits produits. Cette garantie couvre également les frais de main d'œuvre, exposés par la Société DISTRI CASH ACCESSOIRES ou acceptés par elle dans le cadre d'un devis préalable. En cas de désaccord sur les frais de main d'œuvre devant être exposés, la Société DISTRI CASH ACCESSOIRES pourra proposer l'intervention de l'un de ses partenaires.

9. Force majeure

La responsabilité du Fournisseur ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes CGV découle d'un cas de force majeure. A ce titre, la force majeure s'entend de tout événement imprévisible et insémissible au sens de l'article 1218 du Code civil.

10. Imprévision

En cas de changement de circonstances imprévisibles lors de la conclusion du contrat, conformément aux dispositions de l'article 1195 du Code civil, la Partie qui n'a pas accepté d'assumer un risque d'exécution excessivement onéreuse peut demander une renégociation du contrat à son cocontractant.

Cependant, si le changement de circonstances imprévisibles lors de la conclusion du contrat était définitif ou perdurait au-delà de six mois (6 mois), les présentes seraient purement et simplement résolues.

R Non renonciation – Modifications des CGV

En cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres figurant en tête des clauses, et l'une quelconque des clauses, les titres seront déclarés inexistant.

Le Fournisseur se réserve la possibilité de modifier à tout moment les présentes CGV, lesquelles seront alors de nouveau notifiées par mail au Client dans l'hypothèse où elles trouveraient à s'appliquer en cours de process de commande et/ou livraison.

Si le Client ne conteste pas ces nouvelles conditions dans un délai de quinze jours (15 jours) suivant la notification, les nouvelles Conditions Générales seront réputées acceptées.

11. Non validation partielle

Si une ou plusieurs stipulations des présentes CGV sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

12. Exception d'inexécution

Il est rappelé qu'en application de l'article 1219 du Code civil, chaque Partie pourra refuser d'exécuter son obligation, alors même que celle-ci est exigible, si l'autre Partie n'exécute pas la sienne et si cette inexécution est suffisamment grave, c'est-à-dire, susceptible de remettre en cause la poursuite du contrat ou de bouleverser fondamentalement son équilibre économique. La suspension d'exécution prendra effet immédiatement, à réception, par la Partie défaillante, de la notification de manquement qui lui aura été adressée à cet effet indiquant l'intention de faire application de l'exception d'inexécution tant que la Partie défaillante n'aura pas remédié au manquement constaté, signifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou sur tout autre support durable écrit permettant de ménager une preuve de l'envoi.

Cette exception d'inexécution pourra également être utilisée à titre préventif, conformément aux dispositions de l'article 1220 du Code civil, s'il est manifeste que l'une des Parties n'exécute pas à l'échéance les obligations qui lui incombent et que les conséquences de cette inexécution sont suffisamment graves pour la Partie victime de la défaillance.

Cette faculté est utilisée aux risques et périls de la Partie qui en prend l'initiative.

La suspension d'exécution prendra effet immédiatement, à réception par la Partie présumée défaillante de la notification de l'intention de faire application de l'exception d'inexécution préventive jusqu'à ce que la Partie présumée défaillante exécute l'obligation pour laquelle un manquement à venir est manifeste, signifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou sur tout autre support durable écrit permettant de ménager une preuve de l'envoi.

Cependant, si l'empêchement était définitif ou perdurerait au-delà de trente jours (30 jours) à compter de la constatation de l'empêchement par lettre recommandée ou acte extrajudiciaire, les présentes seraient purement et simplement résolues selon les modalités définies à l'article 13 ci-après.

13. Résolution du contrat

En cas d'inexécution de ses obligation par l'une des Parties, le présent contrat sera résolu de plein droit au profit de l'autre Partie, sans préjudice des dommages et intérêts qui pourraient être réclamés à la partie défaillante.

La résolution prendra effet quinze jours (15 jours) après l'envoi d'une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé réception restée infructueuse.

En revanche, et par dérogation aux dispositions de l'article 1221 du Code civil, les Parties conviennent qu'en cas de manquement de l'une ou l'autre des Parties à ses obligations, la Partie victime de la défaillance ne pourra en demander l'exécution forcée.

14. Litiges - Droit applicable

Tout litige relatif à l'interprétation, à l'exécution, à la validité, à la résiliation des présentes CGV, ses conséquences et ses suites est soumis au droit français.

En cas de litige ou de réclamation, le Client s'adressera en priorité au Fournisseur pour obtenir une solution amiable. A défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de la Rochelle et ce, quel que soit le lieu de commande, de livraison ou même de paiement des produits en cause.

15. Acceptation du Client

Les présentes CGV, ainsi que les tarifs et barèmes concernant les rabais, remises et ristournes, sont expressément agréés et acceptés par le Client, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achat, qui seraient inopposables au Prestataire, même s'il en a eu connaissance.

A _____, le _____.

La Client

(Nom, prénom, Société le cas échéant, et signature)